

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 59 (1967)
Heft: 12

Artikel: La CGT-FO a vingt ans
Autor: Lerda, Roger
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-385470>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La CGT-FO a vingt ans

Par Roger Lerda

Les 18 et 19 décembre 1947, à la suite des grèves contre la République, lancées par les syndicats communistes, les militants attachés à l'indépendance du syndicalisme décidaient de constituer une nouvelle confédération.

Ce fut la CGT – Force ouvrière.

Nous aurons l'occasion de revenir sur cet événement capital qui permit au syndicalisme véritable de survivre à la politisation communiste de la CGT.

Pour apprécier toute la portée de cette page d'histoire, il est indispensable, par un retour sur le passé, de rappeler la différence de conception du syndicalisme qui nous sépare des communistes.

Ainsi, les jeunes militants et adhérents saisiront mieux les raisons profondes qui provoquèrent l'éclatement de la CGT en 1947.

On le sait : le principe de l'indépendance syndicale – c'est-à-dire la liberté pour le syndicat de se déterminer lui-même – fut un des problèmes essentiels du mouvement ouvrier français.

Ce principe fondamental triompha au congrès constitutif de la vieille CGT (avec laquelle la CGT communiste d'aujourd'hui, on s'en doute, n'a rien de commun). C'est en effet, à Limoges, en 1895, qu'il fut décidé que l'organisation syndicale devait grouper, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat.

La Charte d'Amiens

Cette base essentielle du mouvement syndical français fut confirmée au congrès confédéral d'Amiens de 1906 par la résolution Grifuelhes, votée à la quasi-unanimité. Du fait de son importance historique, on appelle ce texte « La Charte d'Amiens ». En voici le contenu :

Le Congrès confédéral d'Amiens confirme l'article 2 constitutif de la CGT, disant :

« La CGT groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat.

» Le Congrès considère que cette déclaration est une reconnaissance de la lutte de classe, qui oppose sur le terrain économique les travailleurs en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales, mises en œuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière.

» Le Congrès précise, par les points suivants, cette affirmation théorique :

» Dans l'œuvre revendicative quotidienne, le syndicalisme poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-

être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc...

» Mais cette besogne n'est qu'un côté de l'œuvre du syndicalisme ; il prépare l'émancipation intégrale, qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste ; il préconise, comme moyen d'action, la grève générale, et il considère que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera, dans l'avenir, le groupe de production et de répartition, base de réorganisation sociale.

» Le Congrès déclare que cette double besogne quotidienne et d'avenir découle de la situation des salariés qui pèse sur la classe ouvrière et qui fait, à tous les travailleurs, quelles que soient leurs opinions ou leurs tendances politiques ou philosophiques un devoir d'appartenir au groupement essentiel qu'est le syndicat.

» Comme conséquence, en ce qui concerne les individus, le Congrès affirme l'entière liberté pour le syndiqué de participer, en dehors du groupement corporatif, à telles formes de lutte correspondant à sa conception philosophique ou politique, se bornant à lui demander, en réciprocité, de ne pas introduire dans le syndicat les opinions qu'il professe au dehors.

» En ce qui concerne les organisations, le Congrès déclare qu'afin que le syndicalisme atteigne son maximum d'effet, l'action économique doit s'exercer directement contre le patronat, les organisations confédérées n'ayant pas, en tant que groupements syndicaux, à se préoccuper des partis et des sectes, qui, en dehors et à côté, peuvent poursuivre, en toute liberté, la transformation sociale.»

La scission de 1921

Les principes de la Charte d'Amiens sur l'indépendance syndicale furent respectés jusqu'en 1918. Au lendemain de la première guerre mondiale, les minoritaires communistes tentèrent de politiser la CGT. Leur attitude découlait de la 9^e condition de l'Internationale communiste imposée dès 1920, par Moscou, à tous les militants communistes :

« Tout parti désireux d'appartenir à l'Internationale communiste doit poursuivre une propagande persévérante et systématique au sein des syndicats, coopératives et autres organisations des masses ouvrières. Des noyaux communistes doivent être formés dont le travail opiniâtre et constant conquerra les syndicats au communisme. Leur devoir sera de révéler à tout instant la trahison des social-patriotes et les hésitations du « Centre ». Ces noyaux communistes doivent être complètement subordonnés à l'ensemble du parti. »

Une telle conception à l'opposé des principes d'indépendance syndicale de la Charte d'Amiens allait provoquer de très vives controverses dans la CGT. Au congrès confédéral de 1920, les « confédérés »

réaffirmèrent leur attachement à l'indépendance du syndicalisme; de même au congrès de Lille du 25 juillet 1921, ils refusèrent de trahir la Charte d'Amiens. Ils eurent la majorité et les communistes, minoritaires, provoquèrent la première scission syndicale en quittant la CGT et en créant la CGTU.

En 1936, une tentative d'unification dans la CGT fut faite. Il est significatif que le Congrès confédéral de Nantes de 1938 se soit prononcé pour l'indépendance absolue de la CGT (dont Léon Jouhaux était demeuré le secrétaire général). Hélas! l'avenir devait démontrer que les communistes n'avaient aucunement l'intention de tenir compte de ces dispositions.

La scission de 1939

Très vite d'ailleurs, l'inquiétude manifestée par certains militants partisans de l'indépendance syndicale s'avéra fondée. La politisation communiste de la CGT devint telle que de 5 millions d'adhérents en 1936, la centrale unifiée tomba à 2 millions en 1938.

Et en septembre 1939 s'opéra la seconde scission syndicale consécutive au pacte germano-soviétique signé par Molotov et Ribbentrop. La Russie devenait l'alliée de Hitler! Devant l'attitude des syndicalo-communistes qui ne voulurent point désavouer le pacte germano-soviétique, les membres non communistes du bureau confédéral adoptèrent une résolution disant que «devant cette situation douloureuse, le bureau confédéral déclare qu'il n'y a plus de collaboration possible avec ceux qui n'ont pas voulu, ou pas pu, condamner une telle attitude, brimant les principes de solidarité humaine qui sont l'honneur de notre mouvement ouvrier».

Après l'entrée en guerre de la Russie soviétique attaquée par Hitler en 1941 s'opéra une nouvelle tentative d'unification de la CGT au cours de la période clandestine.

La scission de 1947

On sait quelle fut l'action des militants communistes au sein de la CGT à la Libération. Ils ne s'embarrassèrent d'aucun scrupule pour s'emparer des leviers de commande de l'organisation syndicale qu'ils mirent au service du Parti communiste.

Lors de l'unité de 1936, après d'âpres polémiques, il avait été entendu, à travers l'article 10 des statuts de la CGT réunifiée que les membres du bureau confédéral ne pourraient appartenir aux organismes directeurs d'un parti politique. Il est bon de rappeler que dix ans après, au congrès d'avril 1946 de la CGT, les communistes devenus majoritaires, firent disparaître cette interdiction en modifiant les statuts, ce qui permit notamment à Frachon d'être ouvertement membre du comité central du Parti communiste.

Il est nécessaire de rappeler aussi ce que fut l'époque de l'après-libération. Il y avait des ministres communistes au sein du Gouvernement français. Et l'on sait les slogans qui furent lancés à la classe ouvrière par les syndicalo-communistes : il fallait travailler et mettre une sourdine aux revendications. Mais lorsque le Parti communiste n'eut plus de ministres en 1947, les mêmes syndicalo-communistes changèrent d'attitude : il fallait que la CGT fasse la révolution stalinienne. Il n'était plus question d'assurer la production.

Et ce furent les célèbres grèves insurrectionnelles imposées par l'appareil du parti (novembre, décembre 1947 et, dans les mines, octobre, novembre 1948). L'atmosphère dans la CGT devint irrespirable. Au point qu'en décembre 1947, les militants de la tendance confédérée, groupés autour du journal « Force ouvrière » furent contraints de quitter la CGT et constituèrent la CGT – Force ouvrière, confédération libre, fondée sur les principes de la Charte d'Amiens.

Ainsi donc, les communistes, par leur volonté de subordonner le syndicalisme à leur parti, provoquèrent trois scissions syndicales (1921 – 1939 – 1947). Ils prétendent aujourd'hui qu'ils sont partisans de l'indépendance syndicale. En vérité, on sait bien qu'ils continuent à appliquer fidèlement la conception de Lénine sur le syndicalisme tendant à faire du syndicat l'exécutant du parti en régime capitaliste ou la courroie de transmission de l'Etat en régime dit socialiste (avec suppression du droit de grève à la clé).

Dans un ouvrage devenu célèbre, « La maladie infantile du communisme », Lénine, en 1920, conseilla aux communistes des pays non soviétiques la tactique suivante pour réaliser la conquête des syndicats :

« Il faut consentir à tous les sacrifices, user même de tous les stratagèmes, user de ruse, adopter des procédés illégaux, se taire parfois, parfois voiler la vérité, à seule fin d'entrer dans les syndicats, d'y rester et d'y accomplir malgré tout la tâche communiste. »

Pour réaliser l'unité syndicale les communistes sont toujours prêts à prendre l'engagement de respecter l'indépendance syndicale. Mais ce n'est pas à travers un engagement même écrit, que se mesure la sincérité. En fait, leur attitude découle des consignes qui furent données par O. Piatniski, secrétaire de l'Internationale communiste :

« L'unité du mouvement syndical assure au Parti communiste la possibilité d'exercer son influence sur des masses plus larges que ce n'est le cas actuellement. C'est pourquoi les camarades français ont agi avec juste raison en ne faisant pas dépendre la question de l'unité de la question de l'indépendance du mouvement syndical. Que signifie cette indépendance ? Les communistes renoncent-ils à avoir des fractions communistes dans ces syndicats ? Renoncent-ils d'y poursuivre leur politique ? Bien entendu que non. » (« Les Cahiers du Bolchevisme » du 1^{er} novembre 1934).

Pour que puisse se réaliser l'unité syndicale, sans que l'on craigne de nouvelles cassures, il faudrait que les syndicalo-communistes fassent la preuve dans les faits qu'ils renoncent à la conception léniniste du syndicalisme, qu'ils renoncent à appliquer la 9^e condition de Moscou, qu'ils renoncent aux consignes de Piatnisk.

Or, les derniers événements du Moyen-Orient ont bien montré que les dirigeants de la CGT continuent à calquer leur attitude sur celle du PC...

Il a suffi que l'URSS devienne l'alliée de Nasser pour que PC et CGT condamnent Israël!

L'opposition à la dictature espagnole

Par Richard Mourer

A quelques reprises déjà, nous avons informé les lecteurs de cette revue sur les hauts faits de l'opposition à la dictature franquiste des travailleurs, des étudiants et des démocrates soucieux de préserver la dignité humaine.

Nous reproduisons intégralement cet article du *Journal de Genève*, paru dans le numéro du 29 novembre dernier, dans lequel son correspondant madrilène corrobore de façon frappante nos propres informations:

Les troubles sociaux qui ont traversé l'Espagne cet automne avaient un caractère nouveau. L'opposition, jusqu'alors éparpillée et sans effet, commence à «montrer ses muscles». Le régime ne s'y trompe pas. La fermeté du service d'ordre montre qu'il ne veut prendre aucun risque. Certains se demandent avec inquiétude jusqu'où ira la confrontation.

La collision entre l'opposition et le régime n'est pas nécessairement imminente. On admet généralement qu'il ne peut y avoir d'épreuve de force tant que Franco restera au pouvoir. Mais il aura 75 ans le 4 décembre...

En attendant, les escarmouches se font plus fréquentes. L'opposition accentue l'agitation, synchronise les incidents afin de mettre à l'épreuve les mesures préventives du gouvernement et l'humeur des travailleurs insatisfaits. La force motrice se trouve dans les commissions ouvrières, mouvement clandestin relativement nouveau, qui prend de l'influence. En trois ans, ces mouvements ont proliféré à travers toute l'Espagne, tirant avantage des imperfections des syndicats officiels et d'un besoin d'organisations indépendantes du gouvernement.